

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 17 MARS 2016

Compte-rendu de la séance

Nombre de conseillers

- en exercice	15
- présents	13
- absents	2
- votants	14

L'an deux mil quinze, le jeudi 17 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de BLAINVILLE-CREVON, légalement convoqué le 8 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, dans la salle habituelle de ses délibérations, sous la présidence de M. DUPRESSOIR, Maire.

Date de la convocation

8 mars 2016

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Présents : M. DUPRESSOIR, Maire
M.PICARD, Mmes SERANO, CHEVALIER, M. PEYSSY, Adjoint.
MMs. REBISCHUNG, BENET, MMe BECQUART, VIGER, TRIBOUILLARD, LAGNEL, MMs DENIS, ROUSSEL.

Absent excusé : M. LUCAS pouvoir à M. PICARD, M. DECORDE

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint et que le Conseil peut valablement délibérer.

Mme CHEVALIER est nommée Secrétaire de séance

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la précédente séance à l'approbation du Conseil.

Mme JEGAT, Perceptrice vient nous présenter le budget. Monsieur le Maire la remercie de sa présence.

L'ordre du jour comporte les points suivants :

- 1) Compte administratif 2015 et compte de gestion du receveur
- 2) Affectation du résultat
- 3) Taux d'imposition 2016
- 4) Budget primitif 2016
- 5) Subventions 2016 et participations intercommunales
- 6) Ligne de trésorerie Crédit Agricole
- 7) Actes de rétrocession au profit de la commune
- 8) Affaires courantes

Point n° 1 de l'ordre du jour : Compte administratif 2015 et compte de gestion du receveur

Mme JEGAT, Receveur Municipal, donne lecture du Compte administratif 2015 :

Section de fonctionnement :

Dépenses de l'exercice	863 036.43
Recettes de l'exercice	1 037 827.54
Résultat de l'exercice	+ 174 791.11

002 Excédent de fonctionnement reporté	0.00
Résultat de clôture 2015	+ 174 791.11

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice	293 553.03
Recettes de l'exercice	348 587.79
Résultat de l'exercice	55 034.76

Déficit d'investissement reporté	228 171.58
Résultat de clôture 2015	- 173 136.82

M. PEYSSY, doyen d'âge, préside la séance et soumet le Compte administratif 2015 au vote du Conseil municipal qui l'adopte à l'unanimité. Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le Compte de gestion du receveur qui est conforme au Compte administratif et n'appelle ni observation ni réserve.

Point n° 2 de l'ordre du jour : Affectation du résultat

Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section d'investissement 2015	55 034.76	
Restes à réaliser en dépenses 2015	- 44 601.44	
Restes à réaliser en recettes 2015	00.00	
Déficit d'investissement reporté (001)	228 171.58	
Besoin de financement (1068)	174 872.65	
Résultat de clôture 2015 de la section de fonctionnement	+ 174 872.65	
Couverture du besoin de financement	- 217 738.26	
Excédent de fonctionnement reporté	00.00	affecté au compte 002 du budget primitif 2016

Point n° 3 de l'ordre du jour : Taux d'imposition

Monsieur le Maire rappelle que depuis plusieurs années, les taux n'ont pas été modifiés et propose de les reconduire pour 2016.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition qui après la mise en œuvre de la nouvelle répartition des impôts locaux de 2012 restent fixés à :

Taxe d'habitation	17.75 %
Taxes foncières propriétés bâties	32.46 %
Taxes foncières propriétés non bâties	37.50 %
Cotisation foncière des entreprises	16.86 %

Point n° 4 de l'ordre du jour : Budget Primitif 2016

Le Budget Primitif 2015 est présenté par Mme JEGAT, Receveur.

Section de fonctionnement :

Dépenses

011	Charges à caractère général	306 541
012	Charges de personnel	310 800
014	Atténuation de produits	41 522
65	Autres charges	111 068
66	Charges financières	44 000
67	Charges exceptionnelles	2 000
023	Virement à la section d'investissement	74 366
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 715

Total **900 012**

Recettes

70	Redevances	72 750
73	Contributions directes	385 571
74	Dotations, Subventions	383 691
75	Autres produits	58 000
002	Résultat reporté 2014	0

Total **900 012**

Section d'investissement :

Dépenses

16	Remboursement emprunt en capital	125 000
041	Opérations patrimoniales	48 653
23	Dépenses d'équipement	
86	Mairie	123 700
89	Voirie	15 000
100	Sécurité	5 000
107	Eclairage public	167 000
115	Groupe Scolaire	20 000
118	Salles communales	40 000
210	Perception	3 000
230	PLU	4 000
270	Presbytère	5 000
280	Opérations immobilières	6 000
290	Local technique	17 000

Total **579 353**

	Restes à réaliser 2015	44 602
001	Déficit reporté	173 137
	Total	797 092

Recettes

021	Virement de la section de fonctionnement	74 366
024	Produits de cession d'immobilisations	106 000
10	Recettes financières	29 985
1068	Affectation de résultat 2015	174 873
13	Subventions d'investissement	53 500
16	Emprunts	300 000
040	Opérations d'ordre de transfert	9 715
041	Opérations patrimoniales	48 653
	Total	797 092
	Restes à réaliser 2015	0
	Total	797 092

Le Maire soumet le Budget Primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 697 104 € au Conseil municipal qui le vote à l'unanimité.

Point n° 5 de l'ordre du jour : Subventions 2016 et participations intercommunales 2016

Subventions 2016

BENEFICIAIRE	OBJET	Montant 2015
A.S.B.C.		2 500,00 €
AIDES FAMILIALES		229,00 €
ANCIENS MOBILISES		305,00 €
ARC ET NATURE		381,00 €
ATELIER PEINTURE MINI CLUB		900,00 €
AUTOUR DE LA DANSE		2 500,00 €
C.A.T.V. - ECOLE DANSE DE RY		250,00 €
Club du 3ème âge - VISITES DE L EGLISE		610,00 €
COMITE DES FETES		2 000,00 €
C.L.I.C		2 700,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE		4 000,00 €
DIVERS		861,00 €
FEUILLES D'AUTOMNE		534,00 €
GARANTIE PASSIF ARCHEO JAZZ		6 000,00 €
LA SIRENE		3 000,00 €
MINI CLUB		1 050,00 €
PREVENTION ROUTIERE		23,00 €
SOCIETE D ETUDES CULTURELLES		2 200,00 €
VALEURS ANCIENNES DU CANTON DE BU- CHY		152,00 €
VELO CLUB DE CATENAY		305,00 €
VIDEOTHEQUE		500,00 €
TOTAL		31 000,00 €

Le conseil municipal à l'unanimité adopte ces subventions.

Participations intercommunales 2016 :

AIPA	563,00 €
CCME ordures ménagères	2 677,00 €
CES Darnétal	7 852,00 €
SYMAC	7 086,00 €
CCME assistance voirie	1 223,00 €
TOTAL	19 401,00 €

Le Conseil municipal à l'unanimité adopte ces participations. Certaines de ces participations n'étant pas notifiées, un crédit de 19 500 € est inscrit au budget.

Point n° 6 de l'ordre du jour : Ligne de trésorerie Crédit Agricole

Le Maire rappelle qu'une ligne de trésorerie a été accordée par le Crédit Agricole pour l'acquisition de la Propriété BANSE. Elle arrive à échéance en Mars 2016. Monsieur DUPRESSOIR informe le Conseil qu'en attendant la vente des deux terrains restants sur Gruchy, il est nécessaire de renouveler cette ligne de trésorerie pour un montant de 200 000 €.

La nouvelle proposition du crédit agricole est un financement sur une durée totale de deux ans avec un taux d'intérêt de 0.64 %, des remboursements trimestriels de 320 € ainsi que des frais de dossier s'élevant à 150 €.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour ce nouveau financement et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Point n° 7 de l'ordre du jour : Actes de rétrocession au profit de la commune

Le Maire informe le Conseil que l'Office Notarial d'Isneauville a obtenu l'accord des consorts LAUNE afin que les parcelles suivantes soient rétrocédées à la commune :

SECTION	N°	CONTENANCE		
		HA	A	CA
D	214	0	00	42
D	215	0	00	18
D	259	0	00	31
E	287	0	00	25
E	203	0	00	25
E	204	0	00	25
E	205	0	00	05
E	451	0	01	02

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'Office Notarial d'Isneauville afin de procéder à la régularisation des actes contenant lesdites rétrocessions au profit de la commune et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Point n° 8 de l'ordre du jour : Affaires courantes

- M. DUPRESSOIR évoque le stationnement anarchique de véhicules et le problème de salissures impasse du presbytère.

- M. REBISCHUNG informe le Conseil que des travaux d'élagage des arbres ont eu lieu au hameau du Château.

- M BENET détaille au Conseil le programme de l'édition 2016 du festival Archéo Jazz

- M. PICARD fait part au Conseil de son mécontentement suite aux travaux de réfection de voirie qui ont été effectués par l'entreprise SOGEA sur la côte marquette et les Maillomets.

La parole est donnée aux auditeurs qui ont assisté à la réunion.

Est évoqué le passage du samedi au mercredi à la prochaine rentrée scolaire.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 h

La prochaine réunion de Conseil aura lieu en mai 2016.